



## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 NOVEMBRE 2021

### Délibération

CONSERVATOIRE/JNR

**2021 – 123. SCENE JEUNES TALENTS - CONSERVATOIRE MUNICIPAL AGRÉÉ DE MUSIQUE  
ET DE DANSE ESPACE SAINT-EUTROPE**

**Président de séance :** DRAPRON Bruno, Maire

**Etaient présents : 28**

DRAPRON Bruno, BARON Thierry, BERDAI Ammar, CALLAUD Philippe, CHEMINADE Marie-Line, CREACHCADEC Philippe, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, TORCHUT Véronique, TOUSSAINT Charlotte, PARISI Evelyne, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, CAMBON Véronique, CARTIER Nicolas, CHANTOURY Laurent, DAVIET Laurent, DEBORDE Sophie, EHLINGER François, JEDAT Günter, MACHON Jean-Philippe, ROUDIER Jean- Pierre, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, DIETZ Pierre, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, CATROU Rémy, ROUSSAUD Barbara

**Excusés ayant donné pouvoir : 6**

ARNAUD Dominique à ROUDIER Jean-Pierre, BUFFET Martine à BERDAÏ Ammar, CHABOREL Sabrina à DIETZ Pierre, DELCROIX Charles à TOUSSAINT Charlotte, GUENON Delphine à DEBORDE Sophie, VIOLLET Céline à MACHON Jean-Philippe.

**Absente excusée : 1**

BETIZEAU Florence

**Secrétaire de séance :** PARISI Evelyne

**Date de la convocation :** 28/10/2021

**Date d'affichage :** 15 NOV. 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Considérant que la politique culturelle se développe sur le territoire avec un axe prioritaire en faveur de sa jeunesse,

Considérant que la Ville de Saintes veut accompagner la pratique artistique et culturelle en direction des jeunes de son territoire,

Considérant que la Ville de Saintes souhaite organiser le samedi 11 décembre à l'auditorium de l'Abbaye aux Dames une scène jeunes talents pour les personnes de 11 à 25 ans domiciliés et/ou scolarisés à Saintes.



Considérant que l'inscription, gratuite, concernera toutes les disciplines artistiques. Un jury sera constitué pour des auditions qui permettront, l'après-midi, de sélectionner des artistes amateurs pour la représentation du soir. Des prix seront envisagés afin d'accompagner le parcours artistique des différents candidats sélectionnés (coaching artistique, masterclass, achat de matériel...).

Considérant que cette organisation sera prise en charge par l'espace Saint Eutrope, lieu d'Informations/ressources et d'accompagnement pour les Musiques Actuelles, en partenariat avec le service animation et le service communication,

Après consultation de la Commission « Vivre ensemble » du jeudi 21 octobre 2021,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'organisation par la Ville de Saintes d'une scène jeunes talents le samedi 11 décembre 2021,
- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, de signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

**Pour l'adoption : 34**

**Contre l'adoption : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**

Les conclusions du rapport,  
mises aux voix, sont adoptées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.